

Evry, le 18/04/2023



Histoire de remettre les pendules à l'heure

Bilan Financier 2022

Dans leurs tracts la CGT et la CFDT indiquent avoir voté CONTRE le bilan financier 2022 présenté le 06/04/2023 car il y avait une prise sur les fonds de réserves du CSE de 113 486€.

Il faut savoir que dans le budget prévisionnel 2022 (présenté lors de l'AP du 19/05/2022) la reprise sur fonds de réserve était budgétisée pour un montant de 139 151€ afin de garantir la continuité des autres prestations.

**Ceci a permis la redistribution aux agents
de chèques CADHOC de 120€ par agent.**

En quelques chiffres...

Réserves au 31/12/2021 (suite crise sanitaire)	545 975 €	
Budget prévisionnel 2022 (présenté lors de l'AP du 19/05/2022)	984 904 €	Dotation CPAM
	139 151€	Reprise sur fonds de réserve*

* La reprise sur fonds de réserve a été budgétisée sur le budget 2022 **afin de redistribuer l'argent aux salariés** car le CSE n'est pas là pour faire des réserves.

Budget réel – Dotation CPAM 2022	996 970€ (montant exact connu en décembre 2022 suite au dernier versement de la dotation)
Coût des chèques Cadhoc exceptionnels	138 018€ (annoncé lors de l'AP du 15/12/2022)
Résultat 2022	- 113 486€ **

** La dotation ayant été utilisée en intégralité pour les prestations, les chèques cadhoc exceptionnels et les cadeaux de fin d'année, le montant de 113 486€ **est déduit du fonds de réserve.**

Réserves au 31/12/2022	432 489€	Soit 545 975€ - 113 486 (reste du coût des chèques Cadhoc exceptionnels)
-------------------------------	----------	--

Gestion du CSE ...

Comment peut-on gérer le CSE si la CFDT et la CGT votent CONTRE le bilan financier 2022, CONTRE les trésoriers et si la CGT vote CONTRE les gestionnaires ?

Pour rappel le budget prévisionnel présenté lors de l'AP du 19/05/2022, avait été approuvé par la CFDT !

Par conséquent, les élus FO ne peuvent plus continuer à gérer dans ces conditions, soit avec 9 voix contre (CGT-CFDT) et 8 voix pour (FO).

Dans leur tract du 13 avril 2023, la CFDT et la CGT, qui pour rappel ont tout au long de leur campagne « commune » (voir socle commun dans leur profession de foi) mis en avant leur « alliance de circonstance » et leur « pacte de non agression », attaquent encore une fois les élus FO sur le bilan financier 2022 et essaient de se trouver des excuses pour ne pas co-gérer.

Il est clair qu'en annonçant, en AP du CSE le 06/04/2023, ne vouloir tenir les commissions du CSE uniquement le jeudi, cela nous imposerait une gestion voulue par la CFDT.

Pour rappel, le CSE fonctionne du lundi au vendredi et **NON !!!** à des jours imposés pour fonctionner.

Il est temps pour les élus CGT et CFDT de se mettre au travail et d'honorer leurs mandats pour lesquels ils ont été élus tous les jours de la semaine.

Evidemment, et malgré les votes des élections qui n'ont fait apparaître qu'une majorité relative, les élus FO continueront à défendre vos intérêts avec la même exigence et se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos demandes et réclamations.

En attendant la grande journée de mobilisation du 1^{er} mai 2023, à l'appel de l'intersyndicale contre la réforme des retraites et pour la justice sociale, le combat continue jusqu'au retrait !